

2022/46

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONS

Envoyé en préfecture le 21/07/2022
Reçu en préfecture le 21/07/2022
Affiché le 
ID : 089-218900595-20220711-2022_46-DE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
8	13	11	11

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

Séance du 11 juillet

Convocation 07/07/2022

L'an deux mil vingt-deux, le 11 juillet

Date d'affichage 07/07/2022

Les membres du Conseil Municipal présents : C. DECUYPER – E. TRESCARTES – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICIAO – F. EUSTACHE – P. LAMY-BOYET – S. CIOLEK – C. GREGOIRE – H. CAPPELLAZZI

Absents ayant donné pouvoir : C BLARDAT-KATOUI a donné pouvoir à C. DECUYPER – C. GUILLAUME a donné pouvoir à P. LAMY-BOYET- W. COLAS a donné pouvoir E. TRESCARTES

Absents excusés : P. BARDEL –

Absents : A. DEGUY

Secrétaire : P. LAMY-BOYET

TARIFS DES LOCATIONS DE LA SALLE POLYVALENTE

Compte tenu de l'augmentation des tarifs de l'énergie, le prix des locations de la salle des fêtes pour les locations week-end (du vendredi soir au lundi matin) sera le suivant :

- 300 € pour les Bussyats
- 900 € pour les extérieurs

Avec un forfait chauffage de 50 € en supplément pour la période du 1^{er} octobre au 30 avril de chaque année

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité émet un avis favorable

DECIDE de modifier les tarifs de location de la salle polyvalente à compter de ce jour.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance



Le Maire



Catherine DECUYPER

